

**Mission d'Assistance Technique pour la mise en place d'un
Dispositif d'Observation de la Formation et de l'Enseignement
Professionnels et de l'Emploi**

Durée : 16 mois
Période de mise en œuvre : De septembre 2007 à décembre 2008
Budget : 1.714.630 EUR
Financement : Programme MEDA, Union Européenne
Membres du consortium : Cecoforma (chef de file) – CECOTEPE – IDRH/Softinvest
Expertise : 771 jours d'expertise principale senior
558 jours d'expertise principale junior
1566 jours d'expertise cour terme

1. Contexte général du projet MEDA-Formation

1.1. Contexte général du projet

L'Assistance Technique pour la mise en place d'un Dispositif d'Observation de la Formation et de l'Enseignement Professionnels et de l'Emploi s'inscrit dans le cadre plus large du projet d' « **Appui à la mise à niveau du système de formation professionnelle en Algérie** » : ce projet vient en appui aux efforts de modernisation entrepris par le Gouvernement Algérien lesquels visent des changements tant économiques que sociaux et la construction de nouvelles institutions politiques, économiques, culturelles et sociales, pour passer dans une économie de marché diversifiée, ouverte et intégrée dans l'économie mondiale. Cette évolution passe notamment par une mise à niveau du système de formation professionnelle qui devra permettre de corriger les dysfonctionnements importants constatés entre offre et demande économique et sociale de formation.

Ce projet qui est **complémentaire à deux autres projets** MEDA "Programme d'appui à la privatisation" et "Programme d'appui aux PME", a pour objectifs généraux:

- d'accroître les capacités du système de formation professionnelle à répondre aux besoins des individus et des entreprises par une meilleure adaptation de l'offre de formation à la demande sociale et économique,
- d'accroître la compétitivité des entreprises dans la perspective de la création de la zone de libre-échange euro méditerranéenne,
- d'adapter le système de FP à une économie de marché,
- de fournir à la population algérienne de meilleures opportunités d'insertion et de recyclage dans le marché du travail.

L'**objectif spécifique** est l'amélioration du Système de Formation et d'Enseignements Professionnels, (initial et continu), afin que celui-ci produise en quantité et en qualité les compétences répondant aux exigences des entreprises confrontées à la concurrence internationale. Il doit amener la Formation et l'Enseignement Professionnels (FEP) à fonctionner selon « une logique de demande » en fonction des besoins en compétences des entreprises.

L'autorité de tutelle du projet, qui est aussi l'Autorité contractante, est le **Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels**. Les bénéficiaires de ce projet d'appui sont les entreprises du secteur public concernées par le processus de restructuration et/ou de privatisation.

1.2. Autres programmes liés

Il convient de souligner que les études relatives aux données internes et externes au MFEP, sont prises en charges dans le cadre du volet I du projet MEDA-Formation; Il s'agit de l'action 1.2 «Mettre en place un système de données statistiques pertinentes d'aide à la décision», qui se caractérise par les activités:

- 1.2a : «renforcer et adapter les outils de collecte de données statistiques, interne et externe au MFEP»;
- 1.2b : «renforcer et adapter les outils de traitement de données statistiques, interne et externe au MFEP».

La mise en place du Dispositif d'Observation de la Formation et de l'Enseignement Professionnels et de l'Emploi s'inscrit en amont de l'ensemble des activités du volet 2 ; cette activité est également complémentaire aux activités du volet 3:

- 3.1a relative à la gestion de la formation dans les chambres nationales et régionales de l'artisanat et des métiers;
- 3.2b relative à la gestion des programmes de réinsertion des licenciés du secteur public admis à la CNAC;
- 3.3a relative à la gestion de la formation dans les secteurs privés émergents;
- 3.4c relative à l'étude sur la structure et les compétences développées dans le secteur informel;
- 3.5a et 3.5b relative au développement de la compétence des partenaires sociaux dans le domaine de la formation.

2. Résumé de la Mission d'Assistance Technique pour la mise en place d'un Dispositif d'Observation de la Formation et de l'Enseignement Professionnels et de l'Emploi

2.1. Objectifs généraux

Le projet vise à soutenir l'effort de réforme entamé par le Gouvernement Algérien au niveau de la formation et de l'enseignement professionnels, par l'atteinte de quatre objectifs :

- le système sera capable de répondre aux besoins des individus et des entreprises par une meilleure adaptation de l'offre de formation à la demande sociale et économique ;
- la compétitivité des entreprises sera accrue dans la perspective de la création de la zone de libre-échange euro Méditerranéenne ;
- le système de formation professionnelle sera mieux adapté à une économie de marché ;
- la population trouvera de meilleures opportunités d'insertion et de recyclage au marché du travail.

Le développement d'une politique cohérente de la formation professionnelle en Algérie nécessite la mise en place :

- d'outils de planification et de management stratégique de la formation professionnelle ;
- de nouveaux systèmes d'information et de gestion intégrée des établissements de formation (organisation interne, mise en place des principales fonctions, développement d'un esprit managérial, relation avec les entreprises, fonctionnement en réseau entre les différents établissements, financement et gestion analytique des produits et services fournis).

Enfin, la réactivité de l'offre de la formation professionnelle, par rapport aux exigences du secteur productif sera largement développée à travers l'autonomie des établissements de formation. Il s'agit de concevoir et de mettre en place d'une part, un nouveau modèle d'organisation et de fonctionnement des établissements de formation permettant de fournir des services multiples aux entreprises et aux individus (formation initiale, formation continue, reconnaissance des acquis, conseil et appui technique,...) et d'autre part, se doter d'un Dispositif d'Observation de la Formation et de l'Enseignement Professionnels et de l'Emploi pour répondre à l'adéquation formation - emploi.

2.2. Objectifs particuliers

Au terme du marché, le Dispositif d'Observation de la Formation et de l'Enseignement Professionnels et de l'Emploi est capable de remplir trois fonctions essentielles:

1. constituer un système d'information efficace sur la formation professionnelle et l'emploi, au plan national et régional, (zone économique);
2. fournir un outil d'aide à la décision, en contribuant à la définition, à l'évaluation et à l'amélioration des mesures de politique de l'emploi, et en favorisant le dialogue social entre partenaires;
3. servir d'instrument de la politique de développement de la formation professionnelle en identifiant les besoins de formation au regard de l'évolution des métiers et des qualifications.

Le Dispositif d'Observation de la Formation et de l'Enseignement Professionnels et de l'Emploi devra tenir compte de l'ensemble des autres dispositifs notamment ceux déjà mis en place par le MEN et le MESN.

2.3. Résultats à atteindre

Les résultats à atteindre pour l'ensemble du projet par le prestataire de services sont les suivants:

1. L'état des lieux du dispositif existant d'observation de la formation professionnelle et de l'emploi, est réalisé;
2. Les différents acteurs impliqués dans le dispositif d'observation, sont répertoriés;
3. Les indicateurs pertinents, les outils d'exploitation des données statistiques, les outils d'analyse des données ainsi que les mécanismes d'évaluation des dispositifs de formation et d'insertion sont mis en place et sont opérationnels;
4. Le processus de collecte des données est mis en place et opérationnel;

5. Les instruments et les outils pour la réalisation d'études sur l'évolution du marché de l'emploi et de la formation professionnelle, sont mis en place et les ressources humaines sont formées;
6. Le dispositif de suivi de l'insertion et de la mobilité professionnelle est actualisé au regard des différents sortants du système éducatif (Formation Professionnelle et Enseignement Supérieur);
7. Le CERPEQ dispose d'une structure opérationnelle chargée de la gestion du dispositif d'observation et de structures implantées dans les régions, en fonction de l'organisation du réseau des IFP (à confirmer avec l'autorité contractante, notamment);
8. Les méthodologies ainsi que les outils nécessaires à l'élaboration de la nomenclature nationale des métiers et de l'emploi sont définis et mis en place;
9. La nomenclature nationale des métiers et de l'emploi est formalisée et les outils de mise à jour et de maintenance sont élaborés;
10. Le dictionnaire des métiers est formalisé ainsi que les méthodologies de mise à jour et de maintenance;
11. La démarche d'élaboration des tables de correspondance entre la nomenclature nationale des métiers et de l'emploi et celle de la formation professionnelle, est formalisée et les outils nécessaires sont identifiés et mis en place;
12. Les différents systèmes d'information et les outils d'aide à la décision sont formalisés et opérationnels;
13. Les moyens et les outils informatiques nécessaires aux systèmes d'information sont identifiés et mis en place;
14. Le renforcement des compétences des ressources humaines du CERPEQ, de l'ANEM et de l'ONS est réalisé au regard des différentes missions et fonctions liées au dispositif d'observation pour 250 personnes au minimum.
15. La carte des processus de l'animation du dispositif d'observation est formalisée et opérationnelle; la liste des équipements et des moyens ainsi que leur implantation est définie;
16. Les études d'impact des programmes de formation initiale, continue et des dispositifs d'insertion, sont réalisées;
17. Le dispositif de veille du système d'observation est formalisé et mis en œuvre;
18. Les cadres — homologues des experts- sont identifiés et les hommes ressources sont formés;
19. Le plan des actions de sensibilisation en direction des partenaires sociaux, est élaboré et mis en œuvre;
20. Un, ou plusieurs, voyage d'étude au profit de '12 cadres du CERPEQ, de l'ANEM, et du MFEP (et le cas échéant de l'ONS et d'autres organismes) est organisé en accord avec La structure chargée du pilotage de cette activité et doit permettre la mise en place de partenariats avec des organismes étrangers similaires.

2.4. Intervention de l'expertise

Expertise	Jours/Experts
Experts Principaux Seniors	771 j/e
Expert Chef d'équipe (Court terme)	220 j/e
Expert spécialisé en analyse du marché de l'emploi et du marché du travail (Long terme)	272 j/e
Expert spécialisé en organisation des systèmes statistiques et informatiques (Long terme)	279 j/e
Experts Principaux Juniors	558 j/e
Expert spécialisé en organisation des systèmes statistiques et informatiques (Court terme)	286 j/e
Expert spécialisé en analyse du marché de l'emploi et du marché du travail (Court terme)	272 j/e
Autres experts (Court terme)	1566 j/e
Experts seniors – Appui aux experts principaux	400 j/e
Experts juniors (Formation des publics cibles)	1166 j/e
Total (Jours/experts)	2895 j/e

Domaine d'intervention de l'expertise court terme : ingénierie de formation – juridique - management des organisations - organisation de dispositifs d'observation - indicateurs et tableaux de bord - outils statistiques - outils de collecte et traitement des données – instruments, outils d'études et d'enquêtes - méthodologie d'élaboration de la nomenclature des métiers - méthodologie d'élaboration d'un dictionnaire des métiers - outils d'animation et d'aide à la décision - outils de veille technologique – communication - marketing